

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE  
MANONCOURT EN VERMOIS  
SEANCE DU 02 OCTOBRE 2024 A 18H**

Sous la Présidence de Monsieur Rachel PASCAL, Président du Conseil d'administration.

La convocation a été adressée le jeudi 12 septembre 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024.
3. Situation financière
4. Animations sur 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.
5. Affaires diverses.

Etaient présents : Mesdames Elisabeth HUSSARD, Marie-Pierre VINET, Monique STEGNER, Roseline PIROTTE, Christiane SCHUELLER, Delphine JOLIOT, Messieurs, Rachel PASCAL, Roger CHOTTIN.

Étaient absentes excusées : Mesdames Salimata SPINATO et Tiffany FRABOULET, aucun pouvoir.

**1. Election d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Marie-Pierre VINET pour remplir cette fonction.**

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024**

**Après lecture par tous les membres du CCAS, le compte-rendu de la réunion du 13 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.**

**3. Situation financière**

Au 30/09/2024 : Dépenses : 2 290.91 euros  
Recettes : 5 020.00 euros (dont subvention de la commune de 4 900 euros)  
Soldes : + 2 729.09 euros

**4. Animations sur 4<sup>ème</sup> trimestre 2024**

Repas à « l'Auberge de la Mirabelle » à Ferrières le **dimanche midi 17 novembre 2024.**

Marie-Pierre et Christiane s'occupent de la réservation.

**Il a été décidé à l'unanimité d'effectuer une sortie supplémentaire en cette fin d'année et qu'il n'y aurait pas de colis des aînés.**

**Les invités sont les personnes nées en 1964 et avant, ainsi que les Conseillers Municipaux et membres du CCAS.**

La séance se termine à 19h.

Le président du CCAS,  
Rachel PASCAL.



La secrétaire de séance,  
Marie-Pierre VINET.